



Stage de formation syndicale

le mardi 2 mars 2021 de 8h 30 à 16h30 à la Bourse du travail de Grenoble

Enfants migrant·e·s à l'école :

Face à la précarité, enseigner et accompagner.

La CNT éducation, la FSU et SUD éducation organisent un stage d'information syndicale, le mardi 2 mars 2021 à la Bourse du travail de Grenoble :

Enfants migrant·e·s ? À l'école !

Nombre de personnes migrantes vivent en France un parcours d'obstacles permanents pour faire reconnaître leurs droits. La chasse aux personnes sans-papiers s'est installée dans la durée. Parmi ces migrant·e·s, des enfants, arrivé·e·s seul·e·s ou en famille, doivent pouvoir bénéficier du droit à la scolarisation et à une éducation dans de bonnes conditions.

Pourtant, de multiples façons, ces droits sont de plus en plus bafoués. Enseignant·e·s, autres personnels de l'éducation nationale, parent·e·s d'élèves et élèves s'organisent donc pour les défendre, notamment à travers les syndicats et le Réseau Éducation Sans Frontières.

Un stage pour nous former et organiser la défense des élèves

Le stage permettra de mieux connaître les parcours scolaires des enfants migrant·e·s, les obstacles rencontrés, les réussites, les droits des personnes migrantes, la juridiction sur le droit au séjour, les droits et devoirs des enseignant·e·s, la manière d'aider ces élèves et leurs familles en facilitant les

liens avec les réseaux et organisations existants. Des revendications avaient été élaborées lors de stages précédents : elles restent à approfondir et surtout à défendre.

Les formations et débats seront nourris d'interventions par des enseignant.e.s du primaire comme du secondaire, en lien avec les divers dispositifs d'accueil des élèves allophones , d'une avocate spécialisée en droit des étranger.e.s, de militant.e.s de collectifs et associations luttant pour l'accès aux droits des personnes étrangères.

Un temps plus libre d'échanges et de rencontres aura lieu à l'occasion du repas de midi.

L'accueil des enfants migrant.e.s au sein des établissements scolaires est l'affaire de tous et toutes : ATSEM, AESH, AED, AP, AS, PSY EN, personnel de santé et administratifs, enseignant.e.s. Chaque fonctionnaire ou agent.e non-titulaire, syndiqué.e ou non syndiqué.e, peut bénéficier de 12 jours de formation syndicale par an, fractionnables à volonté (une journée minimum).

Venez nombreuses et nombreux, avec vos expériences, vos idées, vos outils, vos doutes, vos questions...

Pour vous inscrire :

Signalez vous auprès de nous au plus vite, et en tous cas avant le 18 janvier (attention le nombre de places est très limité cette année), à l'adresse suivante :

intersyndicale-resf38@riseup.net

Nous vous enverrons alors la demande officielle de congé à renvoyer à votre supérieur (DASEN, Rectrice, IEN, Principal.e, Proviseur.e, Employeur) au moins un mois avant la date du stage (avant le 2 février), l'absence de réponse de l'administration à quinze jours du stage valant accord.

En cas de besoin, n'hésitez pas à contacter un des syndicats organisateurs :

educ.38@cnt-f.org

fsu38@fsu.fr

sudeducationgrenoble@gmail.com